



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

ONU

Question écrite n° 3746

Texte de la question

M Jacques Godfrain demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de bien vouloir faire une démarche auprès des Nations Unies afin que l'organisation des réfugiés des Nations Unies à Gaza, par la bouche d'un de ses fonctionnaires, cesse d'accuser, sans preuve, la France de produire la technologie des balles en plastique utilisées par les forces de l'ordre israéliennes dans les territoires occupés. Il lui demande de bien vouloir faire rappeler leurs devoirs de réserve à ces fonctionnaires appartenant à une organisation internationale à laquelle la France cotise régulièrement.

Texte de la réponse

Reponse. - Les accusations rapportées par l'honorable parlementaire mettent en cause le Gouvernement français sans preuves. Elles sont d'autant plus regrettables que la France fait régulièrement état de sa position sur la question soulevée devant les instances appropriées de l'Organisation des Nations Unies. Le ministre des affaires étrangères n'a, en effet, pas connaissance que des balles plastiques aient été livrées par des sociétés françaises à Israël. Il a procédé à des vérifications dont les résultats, à ce jour, vont à l'encontre des informations rapportées. Depuis le début du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, la France a, en outre, multiplié les mises en garde à Israël contre l'escalade de la violence dans les territoires occupés. L'utilisation de balles plastiques, dans des conditions qui les rendent meurtrières, est un nouveau motif de préoccupation pour la France. Notre ambassadeur en Israël a exprimé l'inquiétude du Gouvernement français devant le ministre de la défense israélien. En outre, la France avait fermement souligné la nécessité d'une nouvelle démarche des États membres de la Communauté européenne auprès des autorités israéliennes ; cette démarche a été effectuée le 26 octobre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3746

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 1988, page 2766